



**DEFENSIE
LA DÉFENSE**



**VOORRANG AAN VREDE
PRIORITE À LA PAIX**

COMDT MIL PROV LIEGE

BOUQUETTE Roland
Adjudant-Major
Officier Opérations & Entraînement



18/10/2019

Comdt Mil Prov LIEGE/Ops & Trg

**DEFENSIE
LA DÉFENSE**



VOORRANG AAN VREDE
PRIORITÉ À LA PAIX



COMMANDEMENT MILITAIRE DE PROVINCE

APPUI DE LA DÉFENSE LORS DE CRISES/CATASTROPHES

.be



CONTENU



- 1. INTRODUCTION**
- 2. ÉLÉMENTS DE DOCTRINE**
- 3. MOYENS DISPONIBLES**
- 4. RÈGLES ET PRINCIPES DE MISE EN ŒUVRE**
- 5. LE COMMANDANT MILITAIRE**
- 6. RÉQUISITION DES MOYENS DE LA DEFENSE**
- 7. QUESTIONS**



1. INTRODUCTION



DÉFENSE 2016

- **28742 MIL** -> 25000 MIL (2030)
- QUATRE COMPOSANTES: TERRE, AIR, MER, MÉDICALE
- PROFESSIONNELS
- CORPS EXPÉDITIONNAIRE
- OPÉRATIONS EXTÉRIEURES (AFGHANISTAN, LIBAN, IRAK, MALI, RDC)



1. INTRODUCTION



“CORE BUSINESS” FORCES ARMÉES:

CAPACITÉ À MENER DES OPÉRATIONS DE
COMBAT AFIN DE GARANTIR LA SÉCURITÉ
EXTERIEURE DU PAYS
RECOURS À LA FORCE LÉTALE

**DÉFENSE N'EST PAS UN SV D'URGENCE AU
SENS STRICT TEL QU'ENVISAGÉ DANS CETTE
FORMATION: PAS DE MOYENS EN STAND-BY
(SAUF F16 ET NH90)**





DEFENSIE
LA DÉFENSE



VOORRANG AAN VREDE
PRIORITÉ À LA PAIX

2. ELÉMENTS DE DOCTRINE



DOCUMENT DE RÉFÉRENCE:
GUIDELINES FOR HOMELAND OPERATIONS
(PLAN MONODISCIPLINAIRE DE LA DÉFENSE)

.be

DEFENSIE
LA DÉFENSE



VOORRANG AAN VREDE
PRIORITÉ À LA PAIX

2. ELÉMENTS DE DOCTRINE



10 SCENARII GÉNÉRIQUES

SCÉNARIO N° 10 = HOMELAND OPERATIONS

→ AIDE À LA NATION

.be



2. ÉLÉMENTS DE DOCTRINE



DÉFINITION HOMELAND OPERATIONS

ENGAGEMENTS OPÉRATIONNELS SUR LE **TERRITOIRE NATIONAL** AFIN DE LUTTER CONTRE **LES CONSÉQUENCES D'UNE SITUATION D'URGENCE**, INDÉPENDAMMENT DE L'ORIGINE DE CELLE-CI (CATASTROPHE NATURELLE, ACCIDENT INDUSTRIEL, INTENTION HOSTILE,...) AINSI QUE CONTRE **TOUTES LES FORMES DE CRIMINALITÉ (Y COMPRIS LE TERRORISME)** QUI PEUVENT OCCASIONNER DES DÉGÂTS À LA SOCIÉTÉ DANS LE SENS LE PLUS LARGE, OU METTRE EN DANGER L'ÉTAT.

DEFENSIE
LA DÉFENSE



VOORRANG AAN VREDE
PRIORITÉ À LA PAIX

2. ÉLÉMENTS DE DOCTRINE



TOUS LES MOYENS CAPABLES D'INTERVENIR
SUR TOUT LE TERRITOIRE NATIONAL.

DÉFENSE = RÉSERVE FÉDÉRALE !!!

**MOYENS MILITAIRES RESTENT SOUS
COMMANDEMENT MILITAIRE!**

.be



2. ELÉMENTS DE DOCTRINE



DÉPENDANCE HIÉRARCHIQUE :

OPÉRATIONS À L'ÉTRANGER = OPÉRATIONS EN BELGIQUE

CHAÎNE D'URGENCE OPÉRATIONNELLE :

MINISTRE

CENTRE OPÉRATIONNEL DE LA DÉFENSE (COPS)

COMMANDANT DE PROVINCE

MISE EN ŒUVRE DES MOYENS :

APPROCHE BOTTOM-UP OU TOP-DOWN



2. ELÉMENTS DE DOCTRINE



DÉFENSE = DISCIPLINE 4, EST-CE CORRECT?

LA DISCIPLINE 4 CONCERNE L'APPUI LOGISTIQUE À D'AUTRES DISCIPLINES, À SAVOIR LE RENFORT EN PERSONNEL ET EN MATÉRIEL, LE MATÉRIEL SPÉCIFIQUE, LES MOYENS DE COMMUNICATION, LE RAVITAILLEMENT EN EAU POTABLE, ETC.

UNE DISCIPLINE EST UN ENSEMBLE FONCTIONNEL DE MISSIONS EFFECTUÉES PAR DIVERS SERVICES INTERVENANTS

DEFENSIE
LA DÉFENSE



VOORRANG AAN VREDE
PRIORITY À LA PAIX

2. ELÉMENTS DE DOCTRINE



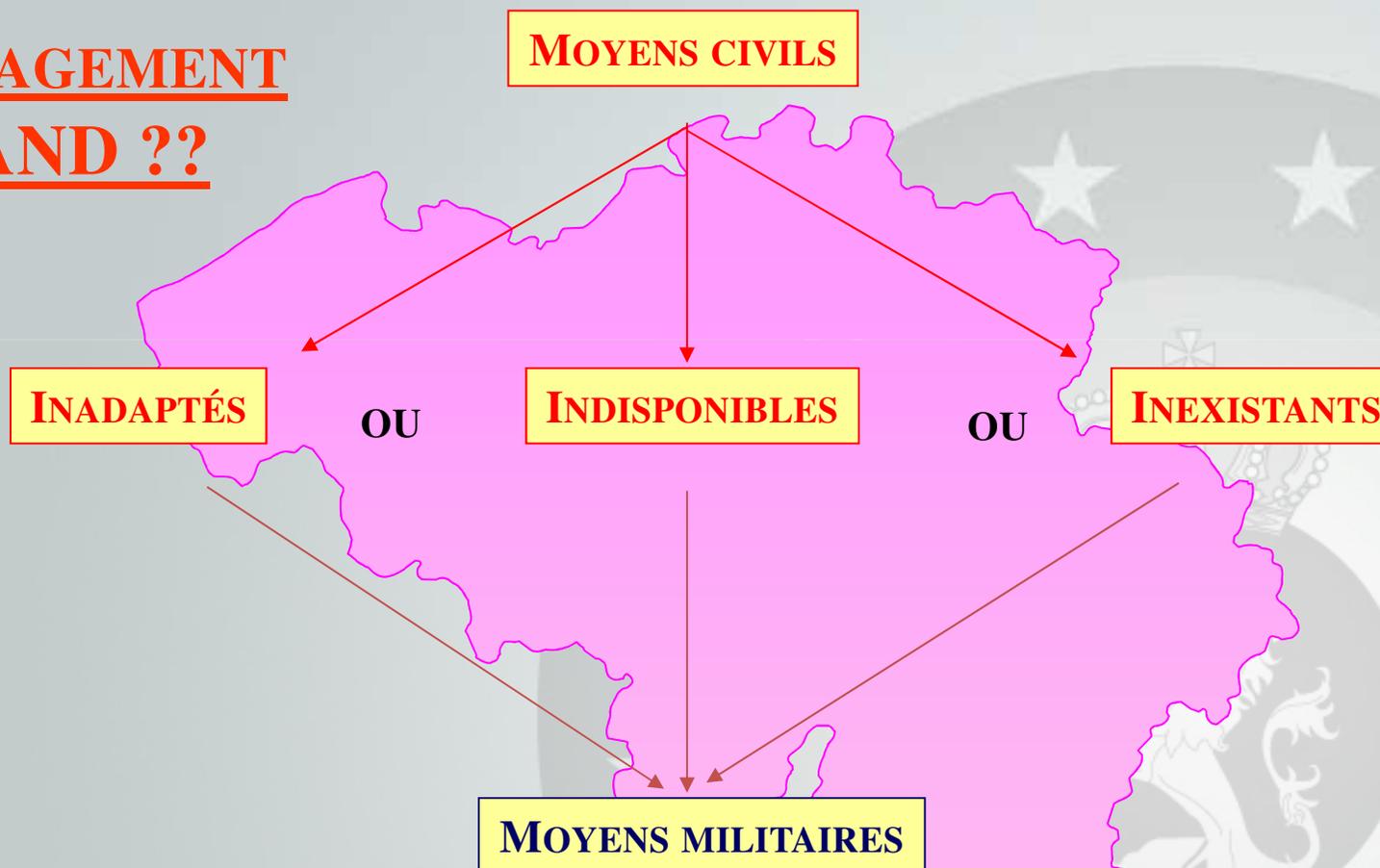


2. ELÉMENTS DE DOCTRINE



MOYENS DE LA DÉFENSE = RÉSERVE AU NIVEAU FÉDÉRAL

ENGAGEMENT
QUAND ??



COÛTS À CHARGE DE L'AUTORITÉ BÉNÉFICIAIRE



3. MOYENS DISPONIBLES



QUE PEUT FOURNIR LA DÉFENSE?

1. PERSONNEL:

- MAIN D'ŒUVRE NON SPÉCIALISÉE: PELOTON (40), COMPAGNIE (150)
- EQUIPES SPÉCIALISÉES: COMBATTANTS, MÉDICALE, TRANSMISSIONS, CBRN, DÉMINEURS,...

2. MATÉRIEL:

- MOYENS AÉRIENS (AVIONS, HÉLICOPTÈRES, DRONES)
- MATÉRIEL FLOTTANT
- ENGIN DE GÉNIE CIVIL
- MOYENS DE TRANSPORT (CAMIONS, 4X4, BUS, ...)
- RAVITAILLEMENT (EAU, VIVRES, RATIONS DE COMBAT)
- MOYENS DE VISION NOCTURNE (IL OU IR)

3. INFRASTRUCTURE:

- ACCUEIL, HÉBERGEMENT (CAMEF)
- MATÉRIEL DE CAMPEMENT, CUISINES ROULANTES, ...
- HÔPITAL MILITAIRE (NOH)

4. MOYENS ÉTRANGERS (D/NL)



4. RÈGLES ET PRINCIPES DE MEO



ARMÉE = STRUCTURE HIÉRARCHISÉE → UN SEUL POC:

NIV OPS: LE COMMANDANT DE DÉTACHEMENT

NIV STRAT: LE COMMANDANT MILITAIRE DE PROVINCE

DISCIPLINE: RESPECT DES ORDRES ET DE LA MISSION!

MISSION = QUOI ET POURQUOI

(COMMENT = RESPONSABILITÉ DE L'EXÉCUTANT)

MISSION CORRECTE = RÉSULTAT DU « DIALOGUE OPÉRATIF »
ENTRE AUTORITÉS MILITAIRES & CIVILES

DÉLAIS, PRÉAVIS ET NORMES

RÈGLE 1/3-2/3!

TOUJOURS UNE RÉSERVE (TENIR LA DISTANCE, PARER AUX
IMPRÉVUS)



4. RÈGLES ET PRINCIPES DE MEO



MÉTHODE DE TRAVAIL

PLANIFICATION MILITAIRE:

ANALYSE-SYNTHESE-DÉCISION

COMMANDEMENT MILITAIRE :

OAVERT, ÉTUDE DE FAISABILITÉ, ACCORD DE PRINCIPE, RÉQUISITION, EXÉCUTION, CR, LI/LL



5. LE COMMANDANT MILITAIRE



- ETRE CONSEILLER MILITAIRE DU GOUVERNEUR POUR L'ENGAGEMENT DE MOYENS MILITAIRES
- FAIRE PARTIE DE LA CELLULE PROVINCIALE DE SÉCURITÉ ET DU CENTRE DE CRISE PROVINCIAL
- RECEVOIR LES RÉQUISITIONS DU GOUVERNEUR
- TENIR À JOUR LES INSTRUCTIONS OPÉRATIONNELLES TERRITORIALES
- COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DES MOYENS ENGAGÉS





6. RÉQUISITION DES MOYENS



1. LA DEMANDE D'INTERVENTION DES MOYENS DE LA DÉFENSE EST INITIÉE PAR **L'AUTORITÉ ADMINISTRATIVE LOCALE**
2. LA DEMANDE FORMELLE EST MATÉRIALISÉE PAR LE FORMULAIRE DE RÉQUISITION QUI EST SOUMISE APRÈS SIGNATURE PAR LE BOURGMESTRE AU GOUVERNEUR DE LA PROVINCE ET AU COMMANDANT MILITAIRE DE LA PROVINCE
3. APRÈS ANALYSE (SUCCINCTE) DE LA DEMANDE DE RÉQUISITION, LE COMMANDANT MILITAIRE DE LA PROVINCE SOUMET LA DEMANDE AU CENTRE DES OPÉRATIONS (COPS) DE L'ÉTAT-MAJOR DE LA DÉFENSE ET AU CABINET DU MINISTRE DE LA DÉFENSE POUR APPROBATION
[DÉLAI POUR OBTENIR LA DÉCISION MINISTÉRIELLE \cong **< 60 MINUTES**]
4. REMARQUE : LORSQUE LA VIE DE PERSONNES EST EN JEU, LA DEMANDE DE RÉQUISITION PEUT SE FAIRE PAR TÉLÉPHONE, UNE RÉGULARISATION ÉCRITE SERA ÉTABLIE ULTÉRIEUREMENT



6. RÉQUISITION DES MOYENS



<i>(En-tête de l'autorité requérante)</i>		<i>(Coordonnées de l'autorité requérante)</i>
<p>ORDRE DE REQUISITION</p> <p>Le <i>(Date)</i>,</p> <p>Nous soussignés..... <i>(nom, prénom de l'autorité requérante compétente)</i> <i>(fonction, titre)</i></p> <p>En vertu de <i>(disposition légale justifiant la réquisition)</i> ,</p> <p>Requérons les Forces Armées Belges par la voie de : <i>(nom de l'autorité militaire réceptionnaire de la requête)</i></p> <p>Aux fins de : <i>(objet de la réquisition)</i></p> <p>Et nous engageons à acquitter toutes les charges résultantes de cette réquisition.</p> <p>DETAILS</p> <ul style="list-style-type: none">• Nature de l'événement justifiant la réquisition :• Nature et ampleur des moyens réquisitionnés : <i>(personnel, équipements, véhicules, engins, outils, matériaux)</i>• Tâche à exécuter :• Lieux d'engagement :• Degré d'urgence, délais :• Durée probable de l'engagement :• Autorité à laquelle doivent être adressées les factures : <p>A Le 20... <i>(Signature)</i></p> <p style="text-align: center;"><i>Sceau de l'autorité requérante</i></p> <p>Nom Fonction</p>		

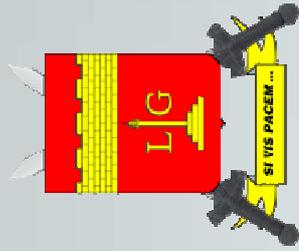
DEFENSIE
LA DÉFENSE



VOORSPANING VAN VERDEDIGING
PRIORITÉ À LA PAIX



Questions?



.be